

Le Président Berne, le 13 avril 1905.
 de la
 Confédération Suisse
 personnelle.

Mon cher Ministre,

En vue de l'élaboration du programme des fêtes du Simplon qui auront lieu cet automne, je vous prie de vous informer confidentiellement des convenances de votre hôte le roi au sujet de la journée qui le concernera spécialement.

Malgré ce que les journaux rapportent, il n'y a pas jusqu'ici de programme fixé. Cependant, le Département politique et celui des Chemins de fer, chargés de formuler à cet égard des propositions au Conseil Fédéral, se sont mis d'accord sur quelques données générales que vous



trouverez transcrits dans l'avant-projet ci-inclus.

Vous verrez qu'il est admis en principe que le premier jour sera consacré à la réception du roi, avec participation des autorités exécutives et de chemin de fer. Nous sommes partis de l'idée que le roi serait reçu à Brigue où on lui offrirait un lunch; puis le retour du roi jusqu'à Iselle s'effectuerait en compagnie des autorités fédérales. Mais les membres du Conseil Fédéral ne peuvent accompagner le roi sur son territoire que s'ils y sont invités, de sorte qu'il faudrait connaître sur ce point les intentions du gouvernement italien.

D'une façon générale, je désirerais savoir, avant que des propositions soient faites au Conseil, (propositions qui vous

Seront d'ailleurs au préalable soumise,
ce qu'on pense à Rome du projet de
programme que je vous communique,
spécialement en ce qui touche la
première journée.

D'aucuns prétendent qu'une
délégation suisse devrait aller recevoir
le roi à Ivrea ou même à Domodossola;
ce n'est pas mon opinion, attendu qu'on
ne va pas chercher un invité chez lui;
il serait assez curieux de voir l'autorité
fédérale emprunter le sol italien pour
faire une avant-réception au souverain
sur son propre domaine.

Je vous prie d'autre part d'avoir
l'obligeance de me donner votre opinion
et, cas échéant, celle des milieux italiens
sur l'opportunité de l'invitation à la fête
des membres du Corps diplomatique accrédités
à Rome. La présence de ces M. à Brigue,
lors de la réception du roi, ne me paraît pas

indiquée, vu qu'il s'agit la d'une cérémonie
limitée aux deux pays qui ont seuls
participé à la construction du Simplon.
Il ne me semble pas non plus qu'on pourrait
adresser aux diplomates une invitation
générale, car elle impliquerait les fêtes de
Milan ou encore de Gênes, dont nous ne
ne sommes pas en droit de disposer. Je
crois que l'invitation en ce qui les concerne
devra se borner à Lausanne et Laus,
plus le voyage à Brigue sans passer le
tunnel.

Si, outre les renseignements que je
vous demande, vous avez telle ou telle
observation à présenter de votre ~~part~~
chef, je vous serais très obligé de me le
faire savoir.

Recevez, mon cher ministre, mes
bien cordiales salutations.

Rucher

Monsieur J. N. Poda.
ministre de Suède.
Rou. 5.